Employment and Immigration Canada

Emploi et Immigration Canada

COPS–
Sector Studies

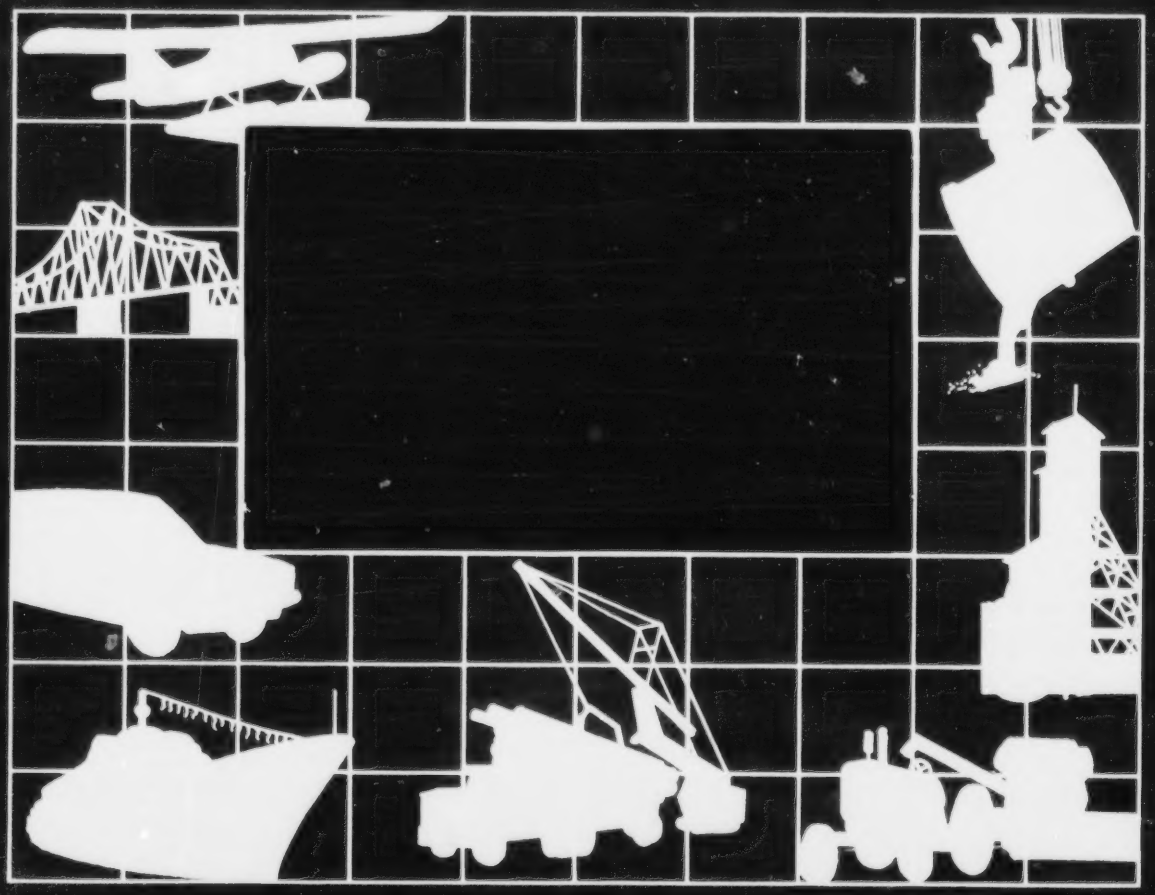

Canada

OUTLOOK FOR THE PIPING TRADES

Prepared by: Labour Supply Analysis
Canadian Occupational Projection System
Employment and Immigration Canada

January, 1987

WH-3-691

Foreword

This report presents a projection of labour market conditions for the piping trades over the period from 1986 to 1992. It is the result of a memorandum of understanding between the Mechanical Contractors Association of Canada (MCAC), the United Association of Journeymen and Apprentices of the Plumbing and Pipefitting Industry of the United States and Canada (UA) and Employment and Immigration Canada (EIC). This agreement had the overall aim of securing the efforts of the parties to ensure the continuing supply and quality of a skilled mechanical construction industry labour force and to minimize adjustment difficulties experienced by mechanical construction trades workers. In order to achieve this result, the agreement called for a labour market analysis of the mechanical construction industry which would identify current and future labour market imbalances. The following report is a summary of the finding of this analysis. A complete report is available from the Canadian Occupational Projection System at the address appearing at the end of this report.

Construction Sector Employment Projection
Pipefitter / Plumber
C A N A D A

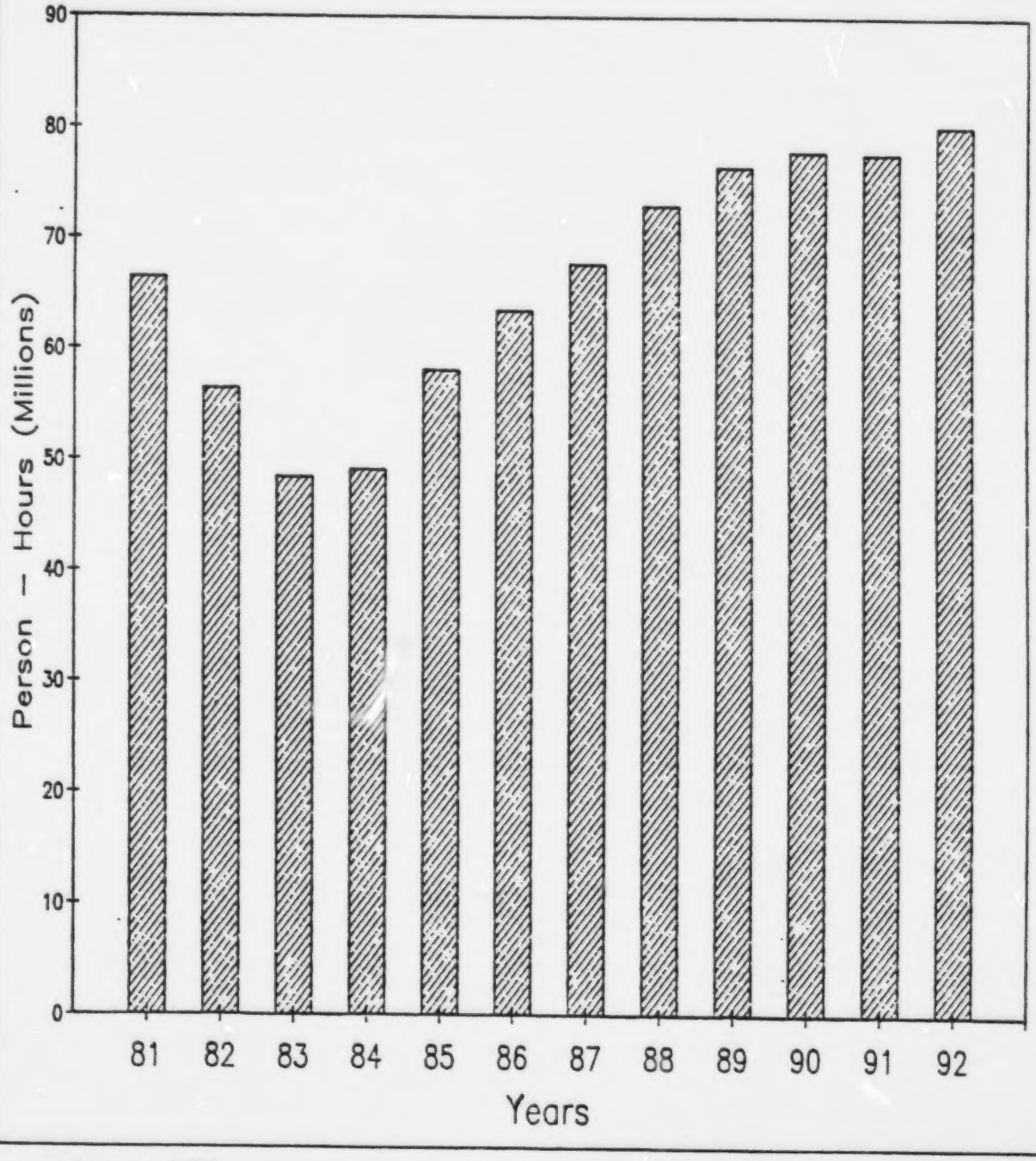

Source: COPS

OUTLOOK FOR THE PIPING TRADES

I. The COPS Construction Model

This report presents a projection of labour market conditions for the piping trades: plumbers, pipefitters, steamfitters and sprinkler fitters.

The projection was prepared using the Canadian Occupational Projection System (COPS), an information system providing data on current and future labour market conditions. COPS was developed by Employment and Immigration Canada to assist it and other agencies to anticipate changing occupational needs and resources. COPS offers data on some 500 occupations and 62 industries, but because of its unique features, the construction labour market has been provided a special information system which details the labour requirements for 29 separate structure types.

The economic assumptions underlying COPS projections are periodically revised to conform to current economic circumstances. The outlook presented below was prepared on the basis of the following premises:

- a number of large projects in mining, utility and service sectors are expected to generate a particularly strong demand for new construction;
- several new hydro-electric projects are expected to commence, providing significant employment;
- residential construction will be strong through 1987 and then gradually decline as the rate of new family formation slows;
- oil prices are expected to rise to (US)$21 by 1989 and to (US)$26 by 1992.
- a 30% drop in oil and gas facility investment is expected through 1987, followed by a resumption of growth, reaching 10% in 1990 and moderating thereafter;

° inflation should remain low, averaging 3.3% per annum;

° U.S. interest rates will decline over the near term;

° the long-term U.S. industrial bond rate is expected to fall to 10% in 1987 and 9.5% in 1990.

II. Projected Demand for Piping Trades (1986-1992)

On a national basis, the demand for the piping trades in construction should grow steadily through 1990, pause in 1991 and resume growth thereafter. Over the projection period, the annual growth rate is expected to average 4%. Demand should surpass 80.3 million person-hours by 1992, growth being strongest from 1986 to 1988, averaging 6.8% annually. This represents a 66% increase over the level reached in 1983, a time when the recession of the early 1980's had reduced construction investment. Ontario and Quebec continue to dominate the national figures, by virtue of their size. The profiles outlined below illustrate expected provincial trends.

Of all provinces, Newfoundland is projected to enjoy the greatest rate of growth in demand for the plumbing occupations, averaging some 12.2% annually over the period from 1986 to 1992. Within this trend however, there is considerable variation: in the 1986-1988 period, demand growth is seen as being very strong, at over 20% per year. In 1988-1989 growth is projected at 9.0% rising to over 23% in 1989-1990, and 11.8% in 1990-1991. Growth is projected to fall by some 9.2% in 1992.

Saskatchewan and Alberta rank next in terms of rate of occupational employment expansion, with average annual growth rates of 8.5% and 7.1% respectively. In Saskatchewan after a virtually flat situation in 1986, growth is projected to reach 20.2% in 1989 and then to moderate to 12.3% in 1990 and 1.5% in 1991. In Alberta, the assumed rebound in oil prices is evident toward the end of the projection period, when in 1991 occupational employment is projected to grow by 19.9%.

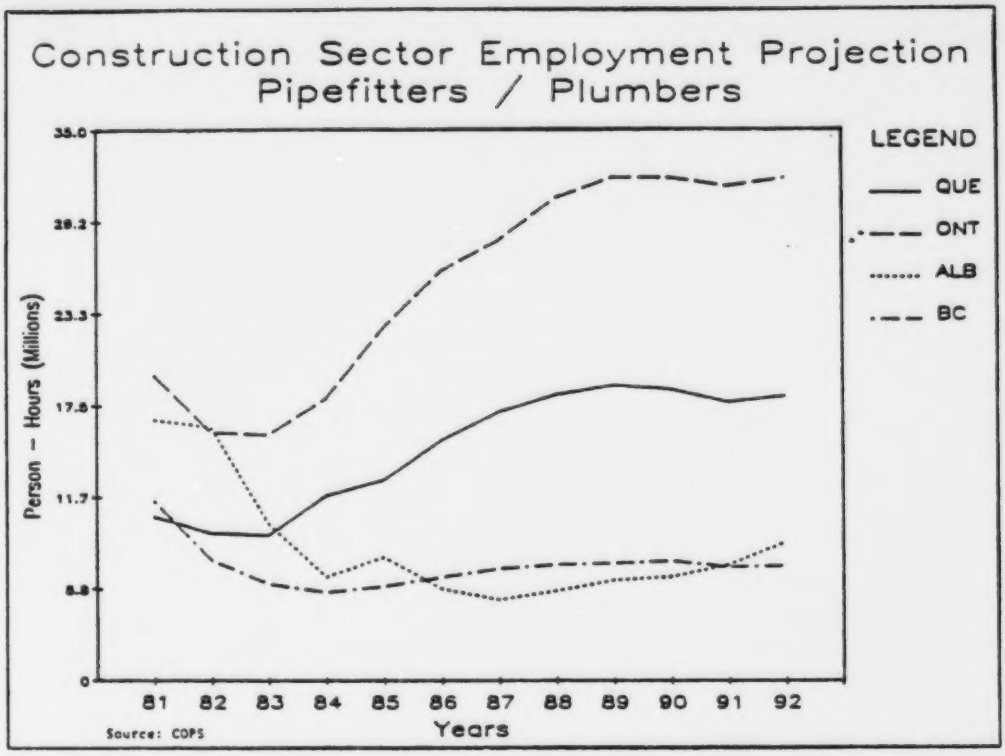
Construction Sector Employment Projection
Pipefitters / Plumbers
LEGEND
QUE
ONT
ALB
BC
Person - Hours (Millions)
35.0
29.2
23.3
17.5
11.7
5.8
0
81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92
Years
Source: COPS

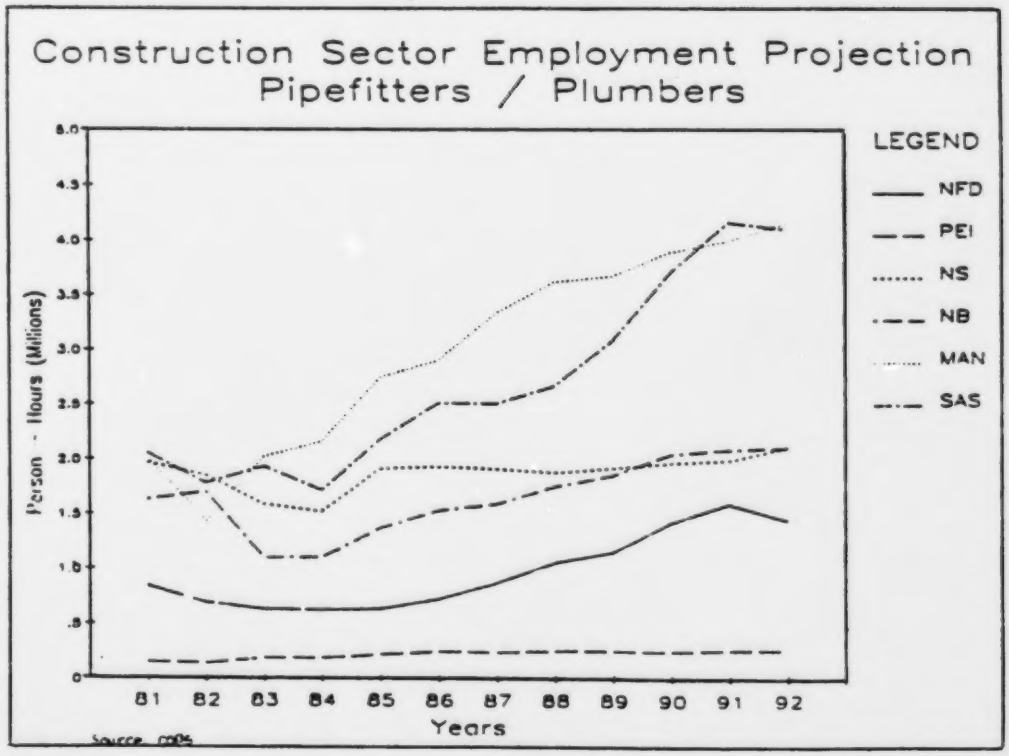
Construction Sector Employment Projection
Pipefitters / Plumbers
LEGEND
NFD
PEI
NS
NB
MAN
SAS
Person - Hours (Millions)
5.0
4.5
4.0
3.5
3.0
2.5
2.0
1.5
1.0
.5
0
81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92
Years

Occupational demand growth in Manitoba and New Brunswick is projected to average 6.1% and 5.5%, respectively on an annual basis. In the former province, occupational growth is strong at the beginning of the projection period (at nearly 15%) but tapers off unevenly thereafter. In New Brunswick, occupational growth peaks in 1989, reaching just over 10% and declines to 1%-2% through the remainder of the period.

Ontario and Québec are projected to experience medium levels of growth in occupational demand, at 3.5% and 2.8% annually, respectively. In Ontario, growth in occupational requirements is moderate through 1988, but turns mildly negative (at -0.2% and -1.7%, respectively) in 1989 and 1990, and resumes slow growth in 1991. In Québec, the situation is similar, but with a slightly greater dip in 1989 and 1990. It should be recognized that in Ontario the growth over the 1987-1989 period follows a period of sustained growth which began in 1983. Over the 1983-1989 period, annual growth in occupational requirements in that province should average 12-13%.

British Columbia, Nova Scotia, and Prince Edward Island are projected to see occupational growth of under 2% annually over the projection period. In B.C., occupational demand growth declines through 1988 (to just over 1%), rises slightly to 2.0% in 1989, and then turns negative (at -5.2%) in 1990, then weakly recovers in 1991 (at 1.1%). In Nova Scotia, following negative growth in occupational demand in 1986 and 1987, slow growth occurs until 1991 when activity picks up and demand grows by 6.5%. P.E.I. is projected to experience declining demand except in 1987, 1990 and 1991 when growth is expected to be 6.4%, 3.6%, and 0.2%, respectively.

The requirements for the plumbing occupations in non-residential construction are projected to grow by over 6.1% annually. The generally higher growth rates in occupational demand in non-residential, as opposed to residential construction bode well for U.A. members and most members of the MCAC. The demand for pipefitters and steamfitters should be somewhat stronger than that for plumbers as a result of the relatively strong demand projected for non-residential construction.

III. Labour Market Conditions 1986-1992

Over the period from 1986 to 1992, the data presented above imply an increase in net labour requirements for the piping trades of some 26%, on a national basis. The bulk of this increase is projected to occur in central Canada, particularly in Ontario. All other provinces are to experience growth in labour requirements according to this outlook, but in Alberta and B.C., this growth is seen as being considerably below the levels experienced in the late 1970's and early 1980's.

* The 26% increase in requirements projected for Canada is equivalent to some 9900 person-years, calculated at an average trade utilization rate of 1400 hrs./year (that is, on average, individual piping trades persons work 1400 hours in a given year). Given the present distribution of the piping trades labour force among the provinces, the emerging redistribution of requirements in most areas, could be largely met by adjustments of utilization. The great disparities in utilization rates that result, however, will encourage mobility between regions. This should amount to a reversal of the pattern of the 1970's in which many occupational practioners moved to Alberta from central Canada and the Maritimes.

* According to this projection, in Alberta, the difference in requirements between 1981 and 1989 amounts to approximately 10 million person-hours, a drop of 61.4%. This indicates a surplus of approximately 2000 piping trades persons in Alberta - some of whom will have left that province already, especially those who were working in Alberta on a temporary basis.

* The third major factor to be considered is the effect of occupational attrition over the forecast period. This is estimated to be at least 6500 persons over the period from 1986 to 1992.

* On a national basis, the overall implication of the projection is that by 1992, annual requirements for the piping trades should expand by some 16400 person-years (9900 person-years, calculated at 1400 hrs./year, due to increased demand, plus 6500 person-years due to attrition). Offsetting this, a 'surplus' of some 2000 trades persons is projected to result in Alberta from the decline in construction activity that is presently occuring. This indicates a net additional requirement of 14400 by 1991, assuming that a national average utilization rate of 1400 hrs./year is to be maintained. If fewer persons enter the occupational labour market, then utilization rates will be higher.

* The potential for tight labour markets is greatest in Ontario where an increase in requirements of approximately 65% is projected over the 1981-1992 period. The difference over the period, 12.5 million person-hours is equivalent to 7380 person-years, calculated at 1700 hrs./year. It should be noted that requirements in Ontario are projected to peak in 1989 and then to remain at approximately that level throughout the remainder of the forecast period. This would suggest that utilization rates in Ontario will also peak during 1989 and then decline as labour market adjustment mechanisms operate. The Southern Ontario region is expected to dominate activity within the province.

* Apprenticeship training is the principal means of providing new trades persons to the industry. As can be determined from apprenticeship training statistics maintained by provincial authorities, over the six year period from 1979 to 1984 there were 9435 completions in the piping trades in Canada. If this volume of training were to continue throughout the projection period, the evidence presented above indicates that by the end of this decade the national average utilization rate will rise and that in some localities, notably in Southern Ontario, the piping trades labour market may experience some shortages. This would, in turn, result in an increased interest in apprenticeship training which in combination with geographical mobility would act to eventually expand the labour force and bring utilization rates down to levels where overtime comprises a less significant component of total employment.

For more information regarding this report please speak to:

Paul Stoll	*COPS Analyst*	*819-997-6345*

For information that is available from COPS, please contact any of the following persons:

Gary Fletcher	*A/Director General*	*819-997-2245*
Brendan Kenny	*Regional Economist -NFLD*	*709-772-4051*
Paul McNeill	*Regional Economist -N.S.*	*902-426-5180*
Bruce Meyer	*Regional Economist -N.B.*	*506-452-3198*
Pat Johnstone	*Regional Economist -PEI*	*902-566-7667*
Francine Bertrand	*Regional Economist -Qué*	*514-283-4644*
Mel Soucie	*A/Regional Economist -Ont*	*416-224-4662*
Jim Treller	*Regional Economist -Man*	*204-983-4079*
Frank Besier	*Regional Economist -Sask*	*306-780-6243*
Ken Adams	*Regional Economist -Alta*	*403-495-2420*
Roslyn Kunin	*Regional Economist -BC*	*604-666-2461*

Written inquiries should be addressed to:

Director General
Labour Market Outlook
and Structural Analysis
Strategic Policy and Planning
Employment and Immigration Canada
Place du Portage, Phase IV, 8th Floor
140 Promenade du Portage
Hull, Québec K1A 0J9

Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

SPPC-
Études sectorielles

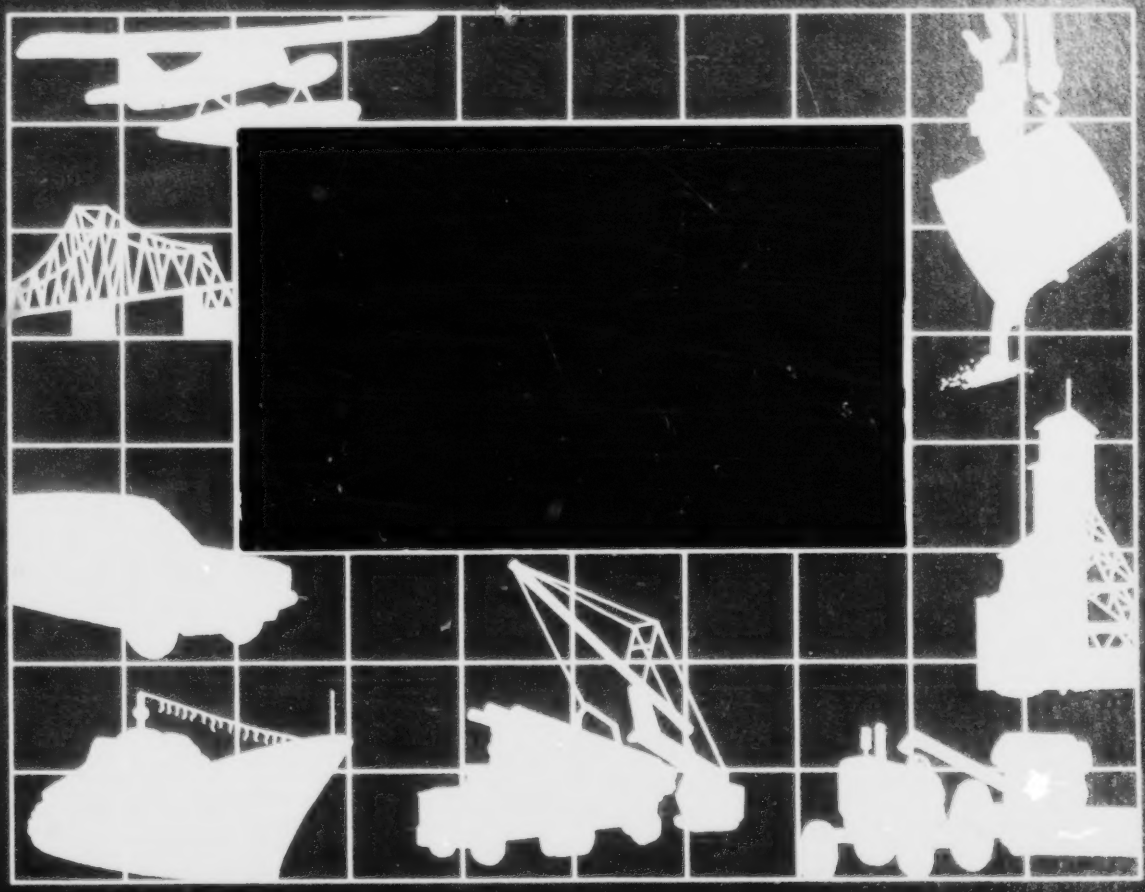

Canada

PERSPECTIVES CONCERNANT LES MÉTIERS DE PLOMBIER ET DE TUYAUTEUR

Document préparé par: Analyse de l'offre de la main-d'oeuvre
Système de projections des professions au Canada
Emploi et Immigration Canada

Janvier 1987 WH-3-691

AVANT-PROPOS

Ce rapport présente des projections concernant l'état du marché du travail relatif aux métiers de plombier et de tuyauteur, pour la période de 1986-1992. Il a été rédigé pour donner suite à un protocole d'entente conclu entre l'Association des entrepreneurs de mécanique du Canada (AEMC), l'Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de l'ajustage de tuyauterie des États-Unis et du Canada (AU) et Emploi et Immigration Canada (EIC). Dans l'ensemble, ce protocole d'entente visait à inciter les parties à faire des efforts en vue de garantir la qualité et la continuité de l'offre de main-d'oeuvre spécialisée dans l'industrie de la construction mécanique et à réduire les difficultés d'adaptation qu'éprouvent les travailleurs des métiers en mécanique de la construction. À cette fin, le protocole d'entente prévoyait la réalisation d'analyse du marché du travail des professions en mécanique dans l'industrie de la construction qui définirait les déséquilibres actuels et futurs du marché du travail. Le rapport qui suit est un sommaire des conclusions de cette analyse. Le lecteur peut se procurer le rapport complet auprès du Système de projections des professions au Canada, à l'adresse figurant à la fin du présent rapport.

Projections d'emploi
secteur de la construction
tuyauteurs / plombiers
C A N A D A

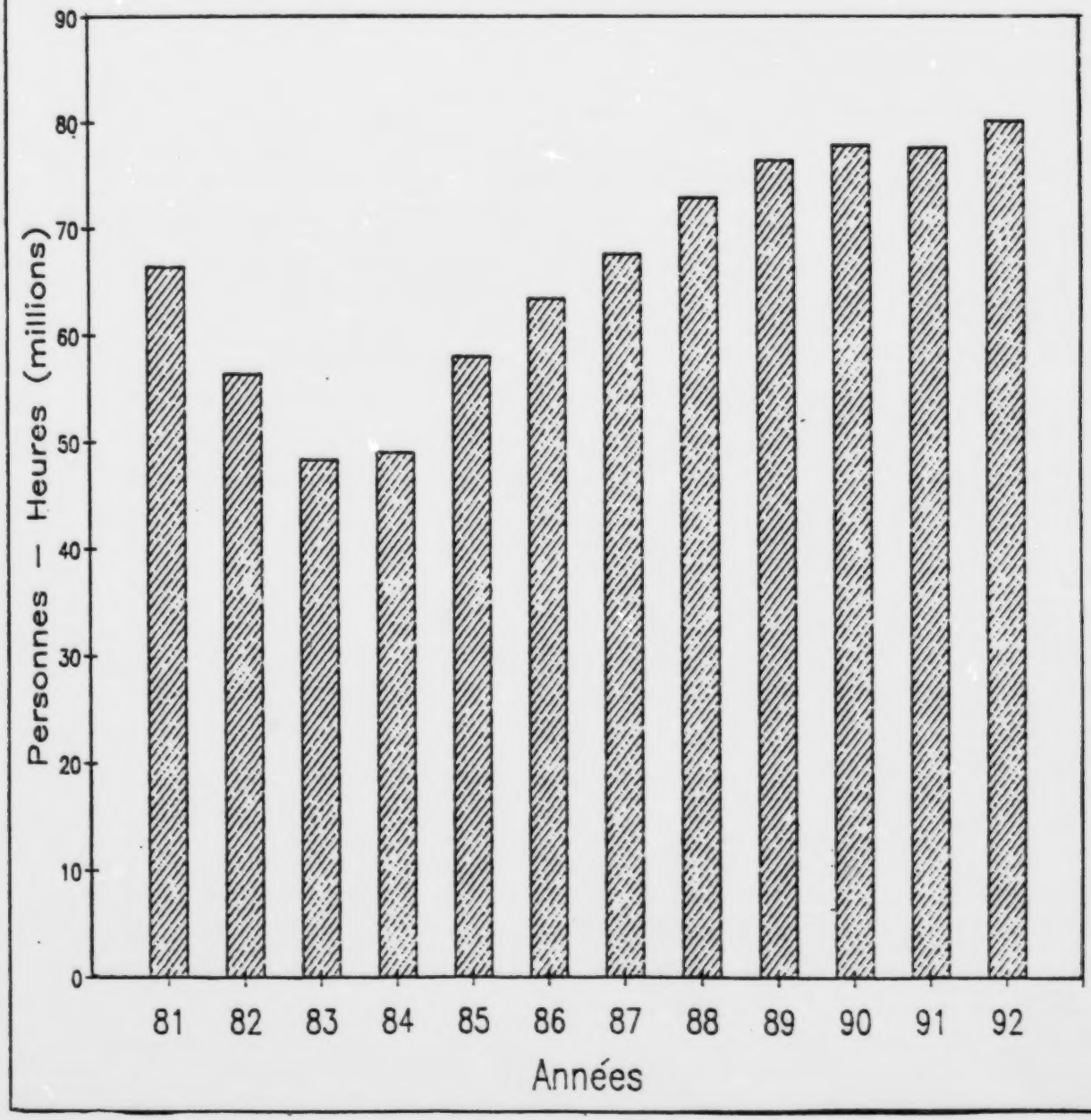

PERSPECTIVES CONCERNANT LES MÉTIERS DE PLOMBIER ET DE TUYAUTEUR

I. Le modèle de l'industrie de la construction du SPPC

Ce rapport présente des projections de l'état du marché du travail relatif aux métiers de plombier, de tuyauteur, de moniteur de conduites de vapeur et de monteur de réseaux d'extincteurs automatiques.

Le présent rapport a été établi à l'aide du Système de projections des professions au Canada (SPPC), système d'information fournissant des données sur l'état actuel et futur du marché du travail. Emploi et Immigration Canada a conçu le SPPC afin d'aider ses employés et d'autres organismes à prévoir l'évolution des besoins et des ressources par profession. Le SPPC fournit des données sur quelque 500 professions et 62 branches d'activité, mais le secteur de la construction, en raison des caractéristiques particulières de son marché du travail, tire profit d'un système spécial d'information qui donne des renseignements sur les besoins en main-d'oeuvre dans 29 catégories distinctes de la construction.

Les hypothèses économiques qui sous-tendent les projections du SPPC sont révisées à intervalles réguliers pour tenir compte de la conjoncture économique. Les perspectives présentées ci-dessous ont été établies en fonction des hypothèses suivantes:

° plusieurs nouveaux projets hydroélectriques doivent être mis en oeuvre et fourniront de nombreux emplois;

° le secteur de la construction résidentielle sera très actif jusqu'en 1987 et, par la suite, il accusera une baisse graduelle au fur et à mesure du ralentissement du taux de formation des nouvelles familles;

° les prix du pétrole doivent enregistrer une hausse pour s'établir à 21$ US en 1989 et à 26$ US en 1992;

° les investissements dans les installations pétrolières et gazières doivent accuser une baisse de 30% jusqu'en 1987, laquelle sera suivie par une période de reprise au cours de laquelle la croissance atteindra 10% en 1990 pour diminuer par la suite;

° le taux d'inflation devrait demeurer faible, s'établissant en moyenne à 3,3% par année;

° les taux d'intérêt américains baisseront bientôt;

° le taux des obligations industrielles américaines à long terme doit tomber à 10% en 1987 et à 9,5% en 1990.

II. Demande prévue concernant les métiers de plombier et de tuyauteur (1986-1992)

À l'échelle nationale, la demande relative aux métiers de plombier et de tuyauteur dans la construction devrait enregistrer une hausse constante jusqu'en 1990, marquer un temps d'arrêt en 1991 et reprendre sa croissance par la suite. Au cours de la période de projection, le taux de croissance annuelle doit s'établir en moyenne à 4%. La demande devrait dépasser 80,3 millions d'heures-personnes en 1992, la croissance étant plus forte de 1986 à 1988 et s'établissant en moyenne à 6,8 % par année. Il s'agit là d'une hausse de 66% par rapport au niveau atteint en 1983, moment auquel la récession du début des années 80 avait entraîné la baisse des investissements dans la construction. En raison de leur taille, l'Ontario et le Québec continueront de dominer les chiffres nationaux. Les profils ci-après illustrent les tendances provinciales prévues.

Dans l'ensemble des provinces, c'est à Terre-Neuve que la demande dans les professions du secteur de la plomberie devrait enregistrer le taux de croissance le plus élevé, s'établissant en moyenne à environ 12,2% par année pendant la période de 1986 à 1992. La demande devrait toutefois

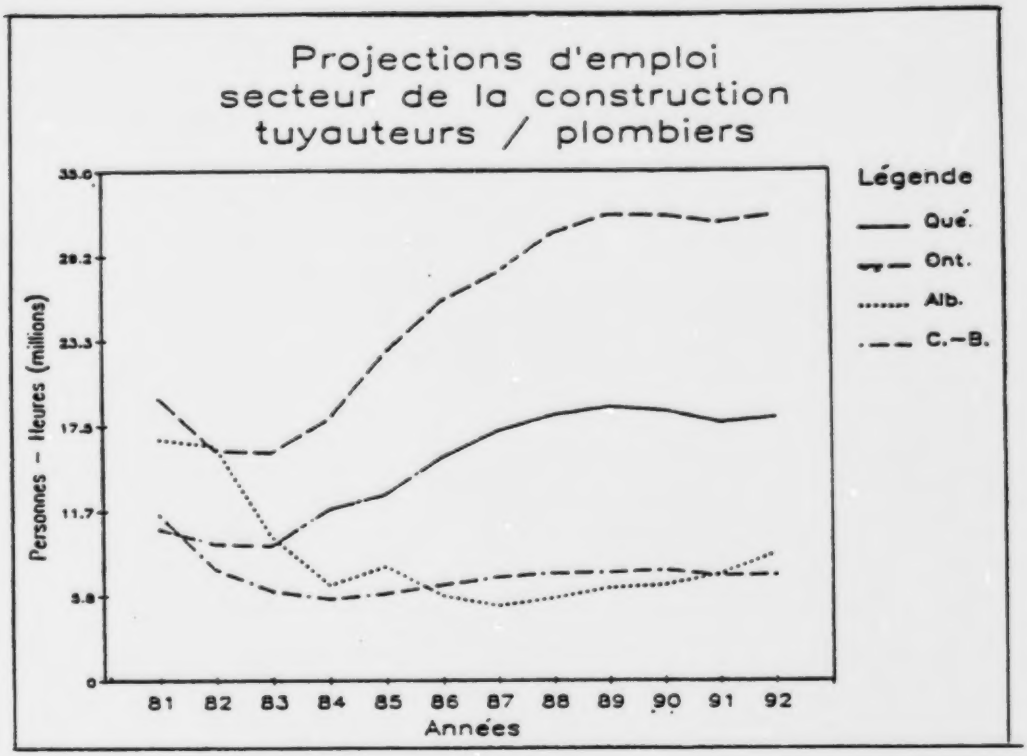
Projections d'emploi
secteur de la construction
tuyauteurs / plombiers
Personnes - Heures (millions)
35.0
29.2
23.3
17.5
11.7
5.8
0
81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92
Années
Légende
Qué.
Ont.
Alb.
C.-B.

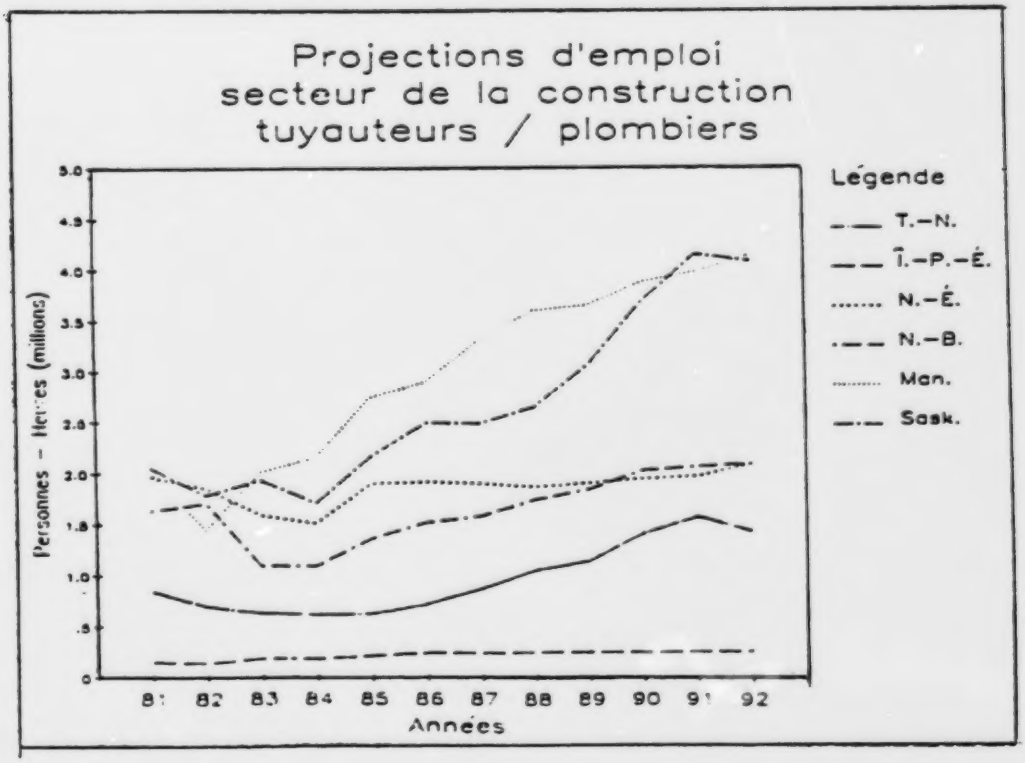
Projections d'emploi
secteur de la construction
tuyauteurs / plombiers
Personnes - Heures (millions)
5.0
4.5
4.0
3.5
3.0
2.5
2.0
1.5
1.0
.5
0
81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92
Années
Légende
T.-N.
Î.-P.-É.
N.-É.
N.-B.
Man.
Sask.

enregistrer des variations très marquées: au cours de la période de 1986 à 1988, le taux de croissance devrait être très élevé, atteignant plus de 20% par année. Il devrait enregistrer une hausse de 9% en 1988-1989, pour grimper à plus de 23% en 1989-1990 et redescendre à 11,8% en 1990-1991. Selon les prévisions, il s'établirait à 9,2% environ en 1992.

Viennent ensuite la Saskatchewan et l'Alberta qui devraient enregistrer des taux annuels de croissance de l'emploi dans ces professions de 8,5% et de 7,1% respectivement. En Saskatchewan, la croissance devrait atteindre 20,2% en 1989, pour redescendre à 12,3% en 1990 et à 1,5% en 1991. En Alberta, la hausse présumée des prix du pétrole se fait sentir vers la fin de la période de projection, la croissance de l'emploi devant s'élever à 19,9% en 1991.

Au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, la croissance annuelle de la demande de travailleurs dans ces professions doit s'établir en moyenne à 6,1% et à 5,5% respectivement. Au Manitoba, la croissance sera forte au début de la période de projection (près de 15%), mais diminuera irrégulièrement par la suite. Au Nouveau-Brunswick, la croissance atteindra son sommet (un peu plus de 10%) en 1989 et diminuera ensuite pour se situer aux environs de 1% à 2% pendant le reste de la période.

En Ontario et au Québec, il est prévue que la croissance de la demande de travailleurs dans ces professions enregistrera des taux annuels moyens de 3,5% et de 2,8% respectivement. En Ontario, la croissance de la demande sera modérée jusqu'en 1988. Elle sera légèrement négative en 1989 (-0,2%) et en 1990 (-1,7%) et elle reprendra lentement en 1991. Au Québec, la situation est semblable, mais le fléchissement sera légèrement plus marqué en 1989 et en 1990. Il faut reconnaître qu'en Ontario la croissance prévue de 1987 à 1989 fait partie d'une période de croissance constante qui a débuté en 1983. Pour la période de 1983 à 1989, la croissance annuelle de la demande dans cette province devrait s'établir en moyenne aux environs de 12% à 13%.

En Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, il est prévue que la croissance de la demande de travailleurs dans ces professions devrait enregistrer un taux inférieur à 2% par année pendant la période de projection. En Colombie-Britannique, la croissance diminuera jusqu'en 1988 pour s'établir à un peu plus de 1%, s'élèvera légèrement à 2% en 1989, deviendra négative (-5,2%) en 1990 et reprendra faiblement en 1991 (1,1%). En Nouvelle-Écosse, après une période de décroissance de la demande en 1986 et 1987, la croissance sera lente jusqu'en 1991. À ce moment-là, l'activité reprendra et la demande enregistrera une hausse de 6,5%. À l'Île-du-Prince-Édouard, il est prévu que la demande sera en régression, sauf en 1987, en 1990 et en 1991 où elle devrait s'établir respectivement à 6,4%, 3,6% et 0,2%.

En ce qui concerne les professions du domaine de la plomberie, il est prévu que la demande dans le secteur de la construction non domiciliaire enregistrera des hausses annuelles supérieures à 6,1%. Les taux de croissance généralement plus élevés de la demande de travailleurs dans le secteur de la construction non domiciliaire, par opposition au secteur de la construction résidentielle, sont de bon augure pour les membres de l'Association unie et la majorité des membres de l'AEMC. La demande concernant les tuyauteurs et les monteurs de conduites de vapeur devrait être un peu plus forte que dans le cas des plombiers, en raison de la demande relativement active prévue dans le secteur de la construction non domiciliaire.

III. État du marché du travail - 1986-1992

Les données présentées ci-dessus laissent entendre que la demande nette de plombiers et de tuyauteurs enregistrera une hausse de quelque 26% à l'échelle nationale au cours de la période de 1986 à 1992. La majeure partie de cette progression devrait être observée dans le Canada central, surtout en Ontario. Dans toutes les autres provinces, la demande suivra cette tendance, mais en Alberta et en Colombie-Britannique, on s'attend à ce que la croissance soit considérablement inférieure aux niveaux de la fin des années 70 et du début des années 80.

* La hausse de 26% de la demande prévue à l'échelle du Canada correspond à quelque 9 900 années-personnes, à raison de 1 400 heures de travail par année en moyenne pour chaque plombier et tuyauteur (taux d'utilisation). Vu la répartition actuelle de l'effectif des plombiers et des tuyauteurs entre les provinces, il serait très possible de suivre la nouvelle courbe de la demande qui se dessine dans la plupart des régions en ajustant les taux d'utilisation. Les grandes disparités qui se manifesteront toutefois en ce qui concerne les taux d'utilisation favoriseront la mobilité des travailleurs entre les régions. Nous devrions observer un renversement du modèle des années 70, période pendant laquelle les gens de métier du Canada central et des Maritimes se sont déplacés vers l'Alberta.

* En Alberta, selon cette projection, la variation de la demande de 1981 à 1989 se chiffre à environ 10 millions d'heures-personnes, soit une diminution de 61,4%. Ces chiffres révèlent un excédent de 2 000 plombiers et tuyauteurs dans cette province - dont certains seront déjà repartis, surtout ceux qui étaient venus y travailler à titre temporaire.

* Le troisième facteur important dont il faut tenir compte est l'effet de l'érosion des effectifs au cours de la période de prévisions. Au cours de la période de 1986 à 1992, ce phénomène entrainera, selon les estimations, une diminution d'au moins 6 500 travailleurs.

* À l'échelle nationale, cette projection signifie dans l'ensemble qu'en 1992 la demande annuelle de plombiers et de tuyauteurs devrait croître de quelque 16 400 années-personne (9 900 années-personnes calculées en fonction de 1 400 heures de travail par année, en raison de la progression de la demande, et 6 500 années-personnes attribuables à l'érosion des effectifs). En contrepartie, un 'excédent' de quelque 2 000 travailleurs est prévu en Alberta, en raison du repli actuel des activités dans le secteur de la construction. Si nous supposons qu'il faut conserver un taux national moyen d'utilisation correspondant à 1 400 heures de travail par année, nous en arrivons à une demande supplémentaire nette de 14 400 travailleurs en 1991. Si un moins grand nombre de travailleurs de ces professions arrivent sur le marché du travail, les taux d'utilisation seront plus élevés.

* Les possibilités de raréfaction de l'offre de main-d'oeuvre sont plus élevées en Ontario, où une croissance de la demande de l'ordre de 65% environ est prévue au cours de la période de 1981 à 1992. La différence, soit 12,5 millions d'heures-personnes, correspond à 7 380 années-personnes, à raison de 1 700 heures de travail par année. Il convient de souligner que la demande en Ontario doit atteindre son point culminant en 1989 et demeurer à peu près à ce niveau pendant le reste de la période de prévisions. Nous pouvons donc supposer que les taux d'utilisation dans cette province atteindront également leur sommet en 1989 et diminueront par la suite, au fur et à mesure que le processus naturel d'adaptation du marché du travail fera son oeuvre. C'est dans la région du sud de l'Ontario que l'activité devrait être la plus intense dans cette province.

* La formation en apprentissage constitue la principale source de nouveaux travailleurs pour l'industrie. D'après les statistiques sur la formation en apprentissage produites par les autorités provinciales, 9 435 personnes ont achevé leur formation de plombier et de tuyauteur au Canada pendant la période de 1979 à 1984. Si le volume de formation devait demeurer le même pendant toute la période de

projection, les chiffres présentés ci-dessus révèlent que, vers la fin de la présente décennie, le taux moyen d'utilisation à l'échelle nationale augmentera et que, dans certaines localités, surtout dans le sud de l'Ontario, il pourrait y avoir une insuffisance de plombiers et de tuyauteurs. Par ailleurs, la formation en apprentissage pourrait susciter un intérêt plus grand qui, ajouté aux effets de la mobilité géographique, contribuerait par la suite à accroître l'effectif et à faire baisser les taux d'utilisation à un point où le surtemps figurerait pour une part moins importante de l'emploi total.

Pour plus de renseignements concernant le présent rapport n'hésitez pas à communiquer avec:

Paul Stoll	*Analyste du SPPC*	*819-997-6345*

Pour obtenir des renseignements pouvant être fournis par le SPPC, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes:

Gary Fletcher	*Directeur général par intérim*	*819-997-2245*
Brendan Kenny	*Économiste régional -T.N.*	*709-772-4051*
Paul McNeill	*Économiste régional -N.-É.*	*902-426-5180*
Bruce Meyer	*Économiste régional -N.B.*	*506-452-3198*
Pat Johnstone	*Économiste régional -Î.-P.-É.*	*902-566-7667*
Francine Bertrand	*Économiste régional -Qué.*	*514-283-4644*
Mel Soucie	*Économiste régional par intérim -Ont.*	*416-224-4662*
Jim Treller	*Économiste régional -Man.*	*204-983-4079*
Frank Besier	*Économiste régional -Sask.*	*306-780-6243*
Ken Adams	*Économiste régional -Alb.*	*403-495-2420*
Roslyn Kunin	*Économiste régional -C.-B.*	*604-666-2461*

Les demandes écrites de renseignements doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Directeur général
Perspectives du marché du travail et
analyse structurelle
Politique stratégique et Planification
Emploi et Immigration Canada
Place du Portage, phase IV, 8e étage
140, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A OJ9